

Loi relative à la recherche sur les cellules souches acceptée, l'éthique sur le carreau:

Tuer pour guérir? Un crime contre l'humanité!

Quatre raisons qui expliquent, selon nous, l'adoption de la LRCS:

- 1) Certains thèmes comme, p. ex., des problèmes fondamentaux avec l'applicabilité médicale de la recherche sur les cellules souches embryonnaires ont été systématiquement tus dans le débat.
- 2) Différencier recherche sur les cellules souches embryonnaires et adultes aussi peu que possible. Les progrès de thérapie à base de cellules souches adulte ont été cachés systématiquement.
- 3) Dans les médias, surtout en Suisse romande, le côté du pour a dominé clairement.
- 4) Et naturellement le parti radical, Interpharma et Economiesuisse ont disposé d'un budget atteignant largement le million. Le peuple a malheureusement été trompé. La place de la recherche Suisse n'a rien gagné, mais a perdu au contraire beaucoup de crédibilité éthique. Les embryons ont été désignés comme gibier et réduits au stade de matière première. La recherche fondamentale coûteuse et insensée dévorera des sommes élevées, les moyens financiers qui seraient beaucoup mieux investis dans la recherche sur les cellules souches adultes. Beaucoup de spécialistes, avec les années, finissent par reconnaître que les thérapies si prometteuses ne viennent pas. Ils devront reconnaître avoir joué, une fois de plus, avec l'espoir des malades. La Suisse fait aussi face à une nouvelle ère eugénique. Le Conseil fédéral et les grands partis ont faussement prétendus servir les intérêts de la recherche. C'est le seul moyen d'expliquer la procédure inconsidérée lors de l'édification de la loi adoptée aujourd'hui. Puisque de "règlement restrictif" il était tant question, nous resterons très vigilants quant aux conséquences de cette loi. Conformément au système, nous posons certaines conditions pour l'avenir politique malgré la défaite de notre coordination: La loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA) doit être strictement respectée et les statistiques prescrites quant au nombre d'embryons surnuméraires enfin publiées. On doit renoncer en outre à toutes tendances eugénistes dans la médecine (p. ex. diagnostique pré-implantatoire).

Grâce au référendum, une discussion sociale sur le statut de l'homme au début de sa vie a eu lieu. La majorité des votants a pu constater les nombreuses contradictions et absurdités dans l'argumentation des défenseurs. Le peuple ne veut sûrement pas de l'instrumentalisation ni d'aucune dégradation de vies humaines réduites au rang de matière première brevetable. La question est seulement: Le peuple a-t-il obtenu les informations nécessaires pour reconnaître la vie humaine en tant que tel - si des personnalités renommées ne lui parle que de "masses de cellules" ou l'expression "dignité humaine" devient remplacer par une formulation telle que "dignité de la vie humaine" ?

Nous assimilons la victoire de la LRCS à un crime contre l'humanité, qui ne pourra jamais être justifié par la démocratie. Le concept: détruire une jeune vie pour en soigner une vieille nous semble plutôt un malheureux emprunt à la mythologie plutôt qu'un concept de thérapie ou de recherche médical sérieux. Malheureusement, pour cela, des milliers des embryons doivent y laisser, de façon insensée, la vie.

Les grands partis politiques doivent également se poser quelques questions en considération des derniers sondages de gfs. Le PDC écrit dans sa charte sociale-libérale: "La communauté suisse repose sur des valeurs démocrates-chrétiennes. (...) Nous orientons notre politique sur les valeurs éthiques de cet héritage historique." En prenant position si clairement pour la recherche sur les CSE l'ancien "parti des valeurs" a manqué de profondeur. Les femmes ont rejeté la loi, conformément au sondage, beaucoup plus que les hommes: Pourquoi les partis de gauche poursuivent-ils (sauf les écologistes) tout à coup une "politique d'homme" si explicite et ne s'opposent-ils pas pour défendre les plus faibles du pays (p.ex. des êtres humaines jusqu'au septième jour)?

Nos exigences politiques peuvent être résumées comme suit:

1. Une application logique de la LPMA et de la Constitution, en particulier la publication immédiate de la statistique supprimée jusqu'à présent conformément aux articles 11 et 42 de la LPMA.
2. Une révision de la LPMA, de sorte que les embryons ne soient utilisés que pour des buts de reproduction, y compris l'introduction de l'adoption d'embryons.
3. renonciation à la motion parlementaire en cours, de tendance eugéniste, relative au diagnostique pré-implantatoire.
4. Deux sièges à la commission d'éthique nationale.
5. Une ordonnance à la LRCS qui exige que le nombre des embryons "surnuméraires" utilisés soit périodiquement publié

Vous trouvez nos exigences dans le détail sous:

www.loi-cellules-souches.ch/images/1_Exigences_LRSC_20041128.pdf

Nous espérons que la Suisse trouvera dès que possible le chemin d'une recherche respectueuse des droits de l'homme.

Contact: Comité référendaire contre l'instrumentalisation des embryons, CP, 4011 Bâle, 061 703 03 09